

Patrice VIZZAVONA
Commissaire aux comptes
64 Boulevard Maurice Barrès
92200 Neuilly sur Seine

RAPPORT SUR L'APPORT PAR MONSIEUR FREDERIC VAILLANT de 2.000 parts de la société KADIMAGE, 7 rue Roland Coffignot - 51 500 REIMS, que ce dernier possède en pleine propriété à la société A CŒUR INVESTISSEMENTS, 7 rue Roland Coffignot - 51100 REIMS, POUR UN MONTANT TOTAL DE 585.000 € (Cinq cent quatre-vingt-cinq mille Euros).

**Frederic VAILLANT
10 rue François Arago
51100 REIMS**

**A COEUR INVESTISSEMENTS
7 rue Roland Coffignot
51100 REIMS**

RAPPORT SUR L'APPORT PAR MONSIEUR FREDERIC VAILLANT de 2.000 parts de la société KADIMAGE, 7 rue Roland Coffignot - 51 500 REIMS, que ce dernier possède en pleine propriété à la société A CŒUR INVESTISSEMENTS, 7 rue Roland Coffignot - 51100 REIMS, POUR UN MONTANT TOTAL DE 585.000 € (Cinq cent quatre-vingt-cinq mille Euros).

A l'associé,

Conformément aux dispositions de l'article L.236-10 du Code de commerce, par votre décision du 19 décembre 2022 de me désigner directement comme Commissaire aux apports dans le cadre d'une opération d'apport de 2 000 (Deux mille) parts sociales de la société KADIMAGE susvisée à la société **A CŒUR INVESTISSEMENTS** également susvisée.

J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport de Commissaire aux apports et mes appréciations sur la valeur de cet apport.

Je vous précise qu'à aucun moment dans ma mission, je me suis trouvé dans l'un des cas visés par les dispositions légales définissant les incompatibilités, interdictions ou déchéances d'exercer les fonctions de commissaire aux apports.

Le présent rapport, scindé en trois parties, a pour objet de vous rendre compte de cette mission :

- **But et nature de l'opération ;**
- **Description des apports, intérêt économique de cette opération et évaluation des apports et de la parité ;**
- **Mes conclusions sur les apports effectués et sur leur rémunération.**

1. BUT ET NATURE DE L'OPERATION

Cet apport a comme objectif de déplacer la totalité des 2.000 parts sociales de la société **KADIMAGE** dont **Monsieur Frédéric Vaillant** est l'unique associé à une société holding dénommée **A CŒUR INVESTISSEMENTS** possédée intégralement par Frédéric Vaillant. Cette reclassification des actifs privés est classique et autorise une plus grande souplesse dans la gestion future de ces actifs

2. DESCRIPTION DES APPORTS, INTERET ECONOMIQUE DE CETTE OPERATION ET EVALUATION

Travaux effectués

La société **KADIMAGE** a été créée en mars 2011 et a pour objet social la vente d'objets publicitaires, de cadeaux d'affaires et de vêtements publicitaires Elle est très bien implantée dans la Marne et n'a pas de concurrents importants. Son activité a été stable au cours des trois dernières années.

J'ai examiné les comptes de résultat et les bilans de la société **KADIMAGE** des exercices arrêtés au 31/03/2022 et 30/09/2022. Cet examen n'a révélé aucune anomalie particulière.

a) Evaluation de KADIMAGE

Le logiciel d'évaluation VALUEX fournit les chiffres suivants, ces derniers étant issus de la base Bloomberg :

Code APE :		Secteur d'activité :	Communication	
		Groupe :	Publicité	
		Sous groupe :	Publicité/Services promotionnels	
Fusion d'activités		Activité INSEE :		

Activité	Nbre de sociétés	PER	Ecart Type PER	Taux de Croiss.	Ecart Type TXC	Cours / Ventes	Ecart Type C/V	Cours / Cash Flow	Ecart Type C/CF	Cours / EBITDA	Ecart Type C/E	Cours / Book ratio	Ecart Type C/BR	Cours / VEV
Communication	1 639	14,89	6,39	9,99	5,08	2,44	3,69	10,14	6,87	8,95	6,66	3,39	5,10	0 ▲
Publicité	63	15,08	6,80	9,71	4,10	1,41	1,67	11,49	6,04	9,36	6,78	2,49	2,16	0
Publicité/Services promotionnels	23	17,58	6,76	11,23	4,57	1,33	1,54	11,26	4,08	8,05	2,87	2,86	2,60	0
Secteur d'Activité	23	17,58	6,76	11,23	4,57	1,33	1,54	11,26	4,08	8,05	2,87	2,86	2,60	0 ▼

Le tableau ci-dessus montre que le ratio Cours/Ventes est de 1.33 en moyenne, ce qui, rapporté à **KADIMAGE**, fournit une valeur de $1.33 \times 1.244.382 =$ soit 1.655.028 € d'euros. Cette somme doit être réduite de 30% du fait de l'absence de liquidité des titres. Nous obtenons alors $1\,655\,028 \times 0.7 = 1\,258\,519$ €.

Le PER est de $34\,805 \times 6.76 = 235\,281$ €

Ce dernier montant doit aussi être diminué du fait de l'absence de liquidité des actions. Il vient donc : $235.281 \times 0.7 = 164.697$ €.

L'écart entre 1.258.519 € et 164.697 € est trop élevé pour que nous puissions en tirer une conclusion objective.

b) Rapport COGEP

J'ai étudié le rapport extrêmement bien documenté sur l'évaluation de **KADIMAGE**, rapport rendu par le cabinet COGEP.

Le cabinet COGEP, au terme d'une analyse approfondie, aboutit à une valeur comprise entre 592 K€ et 576 K€, la moyenne ressortant à 585.000 €. Ces dernières valeurs ayant été calculées selon quatre valorisations plus adaptées à une petite société telle que **KADIMAGE**.

Le résultat final qui sert de base à l'apport retenu, soit 585.000 € (cinq cent quatre-vingt-cinq mille) est donc beaucoup plus pertinent et doit être retenu.

Cet apport n'est pas surévalué et est donc parfaitement acceptable.

REMUNERATION DE L'APPORT DES PARTS SOCIALES DE KADIMAGE

Tout naturellement le capital social de la société **A CŒUR INVESTISSEMENTS** sera augmenté de 585.000€ et 58.500 actions de 10 € (Dix euros) seront créées en faveur de **Monsieur Frédéric Vaillant** afin de le rémunérer pour cet apport.

3. CONCLUSION FINALE

Pour ma part, rien ne vous interdit d'approuver cette opération d'apport telle qu'elle vous est présentée.
--

Le 28 décembre 2022


Patrice VIZZAVONA
cabinet-vizzavona.fr
64 Boulevard Maurice Barrès
92200 NEUILLY SUR SEINE
Tél : 06.03.06.17.47
pvizza2@gmail.com